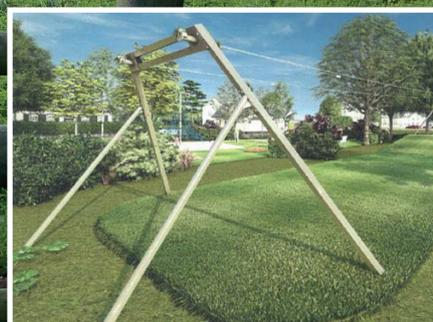


LE PETIT FAÏACAIN

Année 2024



Nouvelle aire de jeux



BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTÉ-HONORINE-DU-FAY

LE MOT DU MAIRE



La fin de l'année arrive à grands pas, encore une année riche en événements qui ne nous laissent pas indifférents : le 80ème anniversaire du débarquement, les élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale, les élections législatives, les jeux olympiques, la longue attente de la mise en place d'un gouvernement et maintenant la dette.

A ce propos, des commentaires, des avis sont peu élogieux envers les collectivités, peu rassurants pour nos finances. Non, nous ne dépensons pas trop, nous dépensons juste, avec chaque année un budget en équilibre. Cette année encore **les taux d'imposition de la commune restent inchangés**, et ce depuis plusieurs années, seules les bases locatives augmentent.

Au moment où je rédige ce mot, j'apprends avec grande satisfaction, **l'attribution de la subvention de l'Etat (DETR)** par arrêté de Monsieur le préfet, pour la construction de la garderie périscolaire. Le montant est de 221 000 € soit 40% par rapport à la dépense éligible. Je remercie, à cette occasion, Madame E. BORNE, ex Première ministre, Député de la 6ème circonscription, pour son soutien dans l'attribution de cette précieuse aide. Dés maintenant nous reprenons contact avec Monsieur MILLET, architecte en charge du projet. Pendant ce temps, en accord avec la CCVOO et la CAF nous travaillons sur la **mise en place d'un centre de loisirs dans l'enceinte de l'école** (réfectoire, dortoirs, salle d'évolution sportive). Nous sommes persuadés que cette initiative apportera une grande satisfaction aux parents et aux enfants de la commune et de ses environs. En principe, ce centre ouvrira ses portes début septembre 2025.

A propos de loisirs pour les enfants, en vue de réaliser le pôle santé, nous transférerons **l'aire de jeux** actuelle vers le terrain situé entre le chemin de l'Ormelée et la résidence Louisiane. Comme vous pouvez le découvrir en page 10, le terrain sera plus grand, avec plus de jeux, qui seront adaptés pour les enfants de 2 à 12 ans. Bien sûr un terrain de pétanque sera réalisé sous forme d'un grand plateau, à la demande des boulistes. Cet ensemble sera plus sécurisé et accueillant, avec la pose de tables et de bancs. Aussi, à l'automne prochain, des arbres fruitiers et autres seront plantés en plus des existants (participation des enfants de l'école). Cet ensemble contribue également à l'amorce d'un parcours santé qui est projeté sur la parcelle contiguë.

Après en avoir informé le conseil municipal en date du 23 septembre, j'ai décidé d'engager une **étude de la défense extérieure contre l'incendie**. En effet, le bourg et le Hameau de Longchamps sont protégés par la présence de poteaux ou citernes enterrées (contrôle effectué en mars dernier). En revanche, les Hameaux de Bretteville et de Flagy ne disposent pas de moyens de lutte contre l'incendie. J'ai donc demandé de façon urgente que soit entreprise une étude sur la défense contre l'incendie sur l'ensemble du territoire. En raison du faible diamètre des canalisations d'eau potable, nous serons dans l'obligation d'installer des réserves « bâchées » de 30 à 60 m³. Nous solliciterons sans doute quelques propriétaires pour l'acquisition de petite parcelle de +/- 100 m². Cet investissement important pour la sécurité de tous peut être subventionné à hauteur de 50 % par le conseil départemental.

Cette situation de non-conformité actuelle aboutit à un refus de demandes d'urbanisme. Je souhaite que cela se réalise au cours de l'année 2025.

Les modalités d'attribution des aides au titre de l'aménagement des petites communes rurales, ne nous permettent pas de bénéficier de subventions pour certains investissements la même année. Comme prévu, nous devons entreprendre des travaux sur le Hameau de Longchamps, route de Vacognes, ils seront réalisés en 2026 en commençant par **un effacement des réseaux**. Le syndicat départemental d'électrification du Calvados (SDEC) étudie la faisabilité et, établit le coût financier de ce projet, et se charge également de solliciter une subvention auprès du département. Ensuite seront réalisés les **travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie** (RD 36bis), en collaboration avec le département.

A propos du **plan local d'urbanisme (PLU)**, le conseil municipal a voté l'arrêt du PLU et le bilan de concertation. Prochainement, vous serez informés des dates (janvier/février) de l'enquête publique, avec la présence d'un commissaire enquêteur, ce sera pour vous l'occasion, si vous avez des observations, de les soumettre pendant cette période d'un mois. L'objectif de ce PLU est de poursuivre, de façon modérée et harmonieuse, le développement urbain de notre commune. Bien entendu, nous respecterons la loi ZAN (zone artificialisation nette). Une extension du bâti pourra se réaliser en prolongement du jardin d'Eole, mais il y a encore beaucoup d'incertitudes.

En matière d'**énergies renouvelables**, la commune de Ste Honorine du Fay n'est pas concernée par l'implantation d'éoliennes sur son territoire. Néanmoins, dans le cadre des zones d'accélération des énergies renouvelables, (ZAER), des décisions ont été prises par le conseil municipal pour accepter la production d'énergies renouvelables par l'intermédiaire de panneaux photovoltaïques, implantés sur les différents parkings aptes à recevoir ce type d'installation (ombrières).

Les fêtes de fin d'année approchent. Je souhaite à toutes et à tous de belles fêtes. Prenez soin de vous. Je vous invite à venir partager le verre de l'amitié le 17 janvier 2025, à la salle polyvalente, vous serez les bienvenus.

A. MAUGER



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

2025



L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Roméo GRUMÉZ	19/03/2024
Adria L'HOMÉL	27/03/2024
Tess MEUNIER	03/04/2024
Lou DOHET	05/04/2024
Mia BRUNET	31/10/2024

MARIAGES

Clément BARBET et Charlotte GARDAN	01/06/2024
Yoann CHATELAIN et Caroline LEJEUNE	01/06/2024
Arnaud EUDES et Margaux GOARDON	29/06/2024
Arnaud CHAPUS et Marion TERRÉE	03/08/2024
Michaël FAUCON et Angélique BOUTROIS	10/08/2024
Patrick MOUTILLIER et Nathalie COUTURIAUX	05/10/2024
Christophe JASPAR et Angélique MULLER	14/12/2024

DÉCÉS

Pierre PÉPIN	01/01/2024
Renée Jeanne HERICHER	25/02/2024
Jean Claude WATTIER	01/03/2024
Gisèle GASTELLIER	31/03/2024
Jacqueline RAPANAKIS	04/05/2024
Gérard CATHERINE	18/06/2024
Alain LAINÉ	02/08/2024
Edouard TROWSKI	30/08/2024
René BRESSON	20/09/2024
Liliane LÉON	27/10/2024
Frédéric GLASSON	29/10/2024
Marie Christine LALLOUCHE	07/11/2024
Daniel DESVERGERS	06/12/2024
Didier BOUTROIS	13/12/2024

LES INFOS MAIRIE

Mairie

Rue des Ecoles – Tél : 02 31 25 25 55
Mail : mairie@sainte-honorine-du-fay.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'agence postale communale

Lundi 9h – 11h30
Mardi 15h – 18h
Mercredi 9h – 11h30
Jeudi 9h – 11h30
Vendredi 9h – 11h30 et 15h – 17h30
Samedi 9h – 11h30

Site internet

<https://sainte-honorine-du-fay.fr>

Permanences

Alain MAUGER sur rendez-vous
Fabienne BEAULIEU mardi de 17h à 19h
Guy THOBIE vendredi de 14h à 16h
Marie laure DENIS mercredi de 10h à 12h
Une permanence est assurée tous les samedis matins.

PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, Sainte Honorine du fay, s'est équipée de l'application PanneauPocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.



PanneauPocket

LA VIE PRATIQUE DE LA COMMUNE

CCAS

Nous vous rappelons que le CCAS est accessible à tous les habitants de Sainte Honorine du Fay.

Il a pour mission de mettre en lien les personnes âgées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** ou l'**Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** en font partie.

Mais il ne s'agit pas toujours d'aides financières : les CCAS peuvent, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien. Ils animent l'action sociale sur le territoire en informant les habitants de leurs droits locaux et nationaux et en recueillant leur ressenti pour faire des suggestions au ministère des affaires sociales.

Les membres des CCAS peuvent aussi, plus simplement, aider les personnes âgées ou handicapées à remplir les formulaires administratifs nécessaires à ces demandes d'aides et en effectuer le suivi.

DON DU SANG



Nombres de donneurs pour l'année 2024 :

7 mars : 37
13 mai : 28
20 août : 42

Les prochaines collectes prévues en 2025 :

Lundi 20 mars
Lundi 28 juillet
Lundi 13 octobre

Nous remercions vivement tous les donneurs.

FOURRIÈRE ANIMALE

FOURRIÈRE ANIMALE de Caen la mer

TARIF 2024

à partir du 1^{er} juillet 2024

Captage sur le site

zone 1 < 20km
zone 2 > 20km

60,00€
83,00€

Accueil par animal

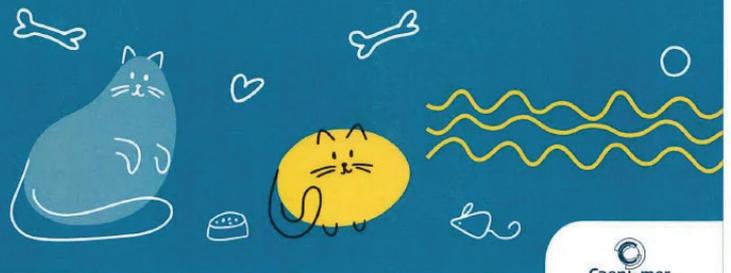
61,00€

Hébergement par jour

19,00€

Frais vétérinaires

Sur la base du BPU en cours



S'agissant de chiens et chats errants, leur divagation est interdite. La commune dispose d'une convention avec la fourrière de Caen la mer.

Les chiens et ou chats saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière où ils seront gardés.

La Communauté urbaine Caen la mer exerce la compétence de fourrière pour les 48 communes qui la composent. Elle est située route de Saint-Manvieu-Norrey à Verson. C'est à elle qu'il appartient désormais d'ouvrir la fourrière communautaire aux communes ou structures intercommunales qui le souhaitent.

CONCILIATEUR DE JUSTICE



A quoi sert un conciliateur de justice ?

Service public, résolution à l'amiable des litiges, conflits et différends de la vie courante.

« A l'amiable » signifiant donc sans devoir « faire un procès » à la partie adverse.

Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige. Il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves objectives qui lui auront été fournies. Or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir.

Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsqu'il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison » et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique que tranchée.

Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre.

Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés » et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste.

Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit la plus simple possible (le conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), la plus rapide (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), la moins coûteuse (**le conciliateur de justice est gratuit**), et la plus consensuelle, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ».

Or quoi de plus important que la paix ?

Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy :

Jean HUREAU

Adresse mail :

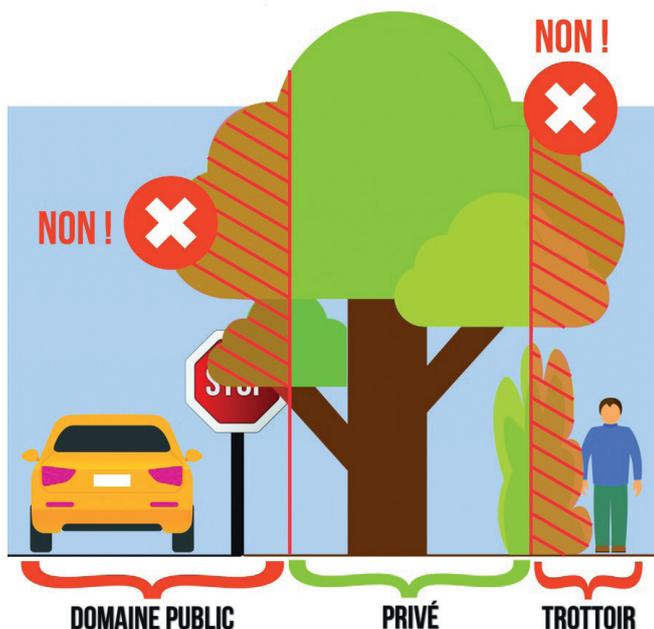
jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Permanences :

Le mercredi à la mairie d'Evrecy (02 31 29 33 33) sauf le 4^{ème} mercredi de chaque mois, à la mairie de Bretteville-sur-Laize (02 31 23 50 02)

ENTRETIEN DES HAIES

Taille des Haies : si vous êtes propriétaire d'une haie en limite du domaine public, nous vous demandons de bien respecter les limites et ne pas laisser envahir ou déborder votre haie sur l'espace public, trottoir ou route communale.



A partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence.

Pour les protéger pendant cette période, la politique agricole commune (PAC) interdit aux agriculteurs bénéficiaires des primes de tailler les haies du 16 mars au 15 août (Article D615-50-1 du code rural et arrêté ministériel du 14 mars 2023 ci-joint)

Collectivités, professionnels et particuliers sont également invités à éviter la coupe des haies et l'élagage des arbres du 16 mars au 15 août pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. D'autant que la destruction, l'altération, la dégradation et la perturbation de spécimens et d'habitats d'espèces protégées, notamment au cours de leur cycle de reproduction, constituent une infraction pénale (articles L.411-1 et L.415-3 du code de l'environnement, arrêté du 29/10/2009)



HORAIRES DES TONTES ET AUTRES NUISANCES SONORES

Tous les travaux susceptibles d'occasionner une gêne sonore (tonte, élagage, bâtiment ...) au niveau des propriétés privées sont réglementés par un arrêté préfectoral, en date du 21 novembre 2008 qui définit, article 6, les horaires de tolérance suivants pour les particuliers :

- Du lundi au vendredi de 8H 30 à 12H et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Dimanches et jours fériés de 10H à 12H

Article 13, les horaires pour les professionnels sont différents

- De 7H à 20H tous les jours ouvrables, et interdits les dimanches et jours fériés.

ENTRETIEN AUX PIEDS DES HABITATIONS

La municipalité remercie tous les Fayacains qui entretiennent leurs pieds de mur et les haies débordantes sur les trottoirs afin de faciliter le passage des piétons.

LE PLAN LOCAL d'URBANISME

LE PLU, C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification et d'urbanisme élaboré à l'échelle communale. Il sera le document d'urbanisme unique sur l'ensemble du territoire de SAINTE-HONORINE-DU-FAY.

Il établit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire : une vision pour 15 ans. C'est l'occasion d'adapter les modes de gestion, de valorisation de l'espace et de l'habitat aux besoins d'aujourd'hui et de préparer l'avenir.

Endécembre2020, lamunicipalitéadécidédeprocéder à la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document d'urbanisme et de planification traduit la stratégie d'aménagement du territoire à travers des orientations spatiales de développement. Il fixe les lignes directrices de l'évolution communale et encadre, en conséquent, les droits à construire. Par la révision de son PLU, la commune a pour ambition d'assurer un développement continu et maîtrisé de son territoire, soumis aux enjeux d'un développement soutenable.

UN DOCUMENT COMPOSÉ DE 5 ÉLÉMENTS

1. LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

Ce document fait un état des lieux du territoire afin de contextualiser les dynamiques, d'expliquer le projet d'aménagement et de justifier sa traduction réglementaire.

2. LE PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit le projet porté par les élus, projeté sur les 15 prochaines années.

5. LES ANNEXES

Les annexes regroupent les pièces administratives (périmètre de protection, plans des réseaux, servitudes d'utilité publique, etc...).

POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

Requestionner le Plan Local d'Urbanisme en vigueur (approuvé en 2018)

Adapter le nouveau PLU en cohérence avec les orientations des documents supérieurs.

S'inscrire dans les évolutions sociétales et environnementales dont la transition écologique et climatique et plus globalement aux enjeux d'un développement durable.

QUI PARTICIPE ?

Construisent le document :



Donnent un avis et enrichissent le document :



3. LES OAP

Les orientations d'Aménagement et de Programmation précisent les conditions d'aménagement sur les secteurs porteurs d'enjeux. Ces prescriptions peuvent porter sur des orientations thématiques (services, économies, loisirs, etc...)

4. LE RÈGLEMENT

Le règlement fixe les prescriptions d'urbanisme sur le territoire. Ce règlement est divisé en deux parties : une partie graphique qui présente un plan de zonage, et une partie écrite qui fixe les règles d'urbanisme et d'utilisation générale des sols.

PLANNING



COMMENT PRENDRE PART ?

Le projet de PLU fera l'objet d'une enquête publique. Elle se dé-roulera en début d'année 2025, et sera l'occasion pour les habitants de formuler leurs observations sur le projet de PLU auprès d'un commissaire enquêteur indépendant.

A l'issue de l'enquête, le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui auront été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis au vote du Conseil Municipal de SAINTE-HONORINE-DU-FAY.



LES TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Rénovation du logement de la poste



Ce bâtiment, dédié aux services de la poste durant bien des années, avec le logement des receveurs des Postes, a été rénové dans sa totalité.

Le montant des travaux s'élève à 145 000 €, ce projet a été subventionné à hauteur de 80 000 € par le Département du Calvados et l'Etat.

Le bâtiment, d'une superficie habitable de 136 m², sera destiné à la location à caractère social, le choix des occupants s'effectuera selon des critères bien précis, notamment la composition de la famille ou/et des revenus.



AVANT



APRÈS

Montage de l'ancienne garderie près de l'atelier communal

L'ancienne garderie démontée en août 2023 et réinstallée près de l'atelier communal sera en partie mise à disposition des associations pour leur permettre de stocker leur matériel.



Rénovation des ronds-points et aménagement d'un plateau surélevé dans l'agglomération sur la RD 36

Afin d'améliorer la visibilité et ainsi la sécurité de ces passages, des aménagements ont été réalisés, plus particulièrement le passage piétons.

Modification des règles de circulation :

Dans le but de sécuriser ce lieu et de ralentir les véhicules, après arrêté du Maire, 3 panneaux STOP seront installés au niveau de l'intersection du château d'eau.



LES TRAVAUX À RÉALISER

Construction d'un Pôle santé sur le terrain de l'espace Johannesberg

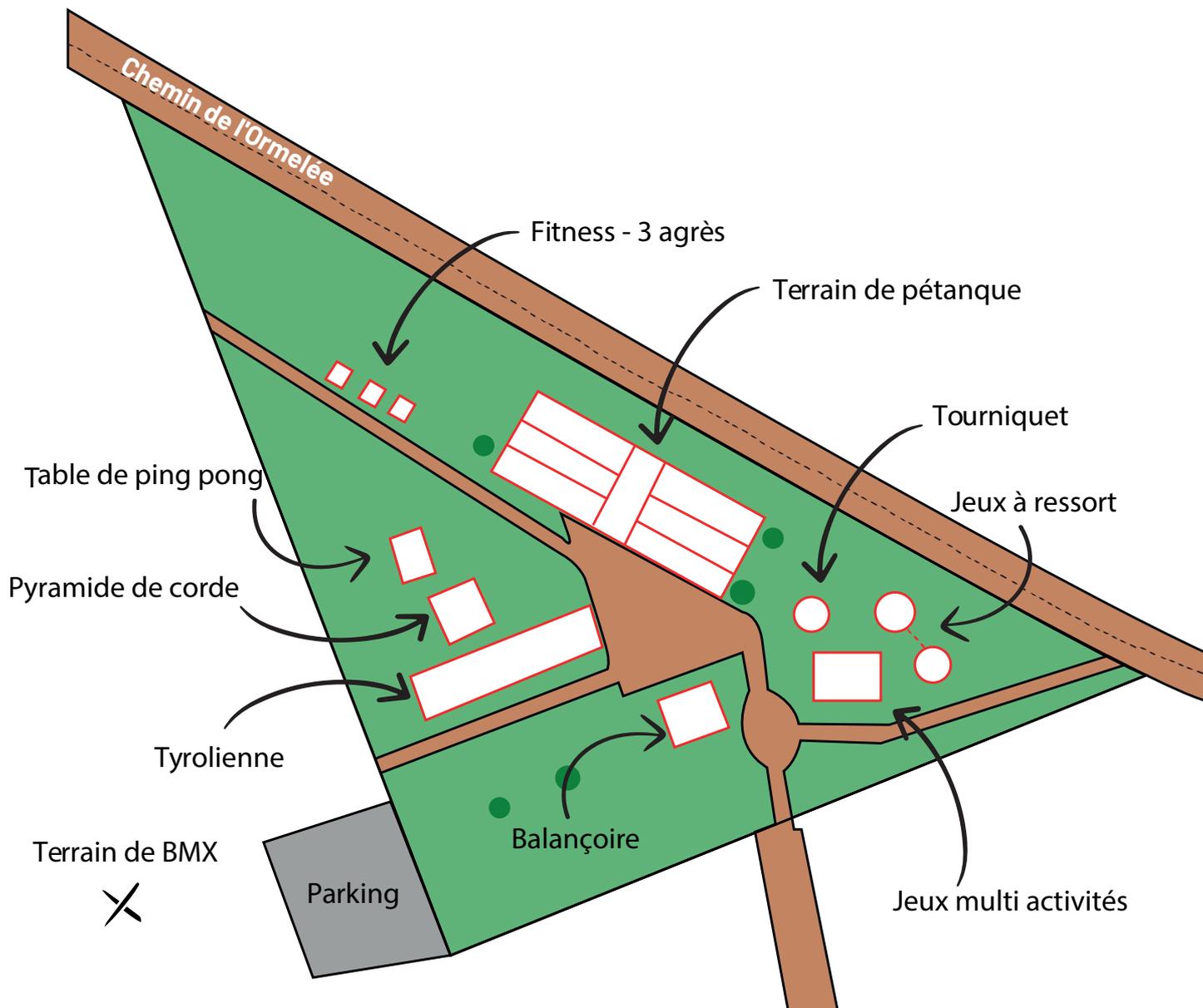
- Le permis de construire est en cours d'instruction.
- Dès maintenant les appartements situés au-dessus du pôle santé sont en vente.
- La construction devrait démarrer en mai - juin 2025.

Construction de la nouvelle garderie

- En attente d'attribution de subvention, le dossier est prêt en vue de lancer les appels d'offres.

Aménagement de l'aire de jeux sur le terrain communal qui jouxte le chemin de l'ormelée

- Le conseil municipal a validé le plan de réalisation de l'aire de jeux, suite au transfert de l'espace Johannesberg.
- Les jeux pour les enfants de 3 à 11 ans ont fait l'objet de toute notre attention.
- Une plateforme sera créée pour accueillir les boulistes.
- Un parcours santé sera également amorcé avec l'installation de 3 agrès.
- Cet espace sera arboré à l'automne 2025-2026.



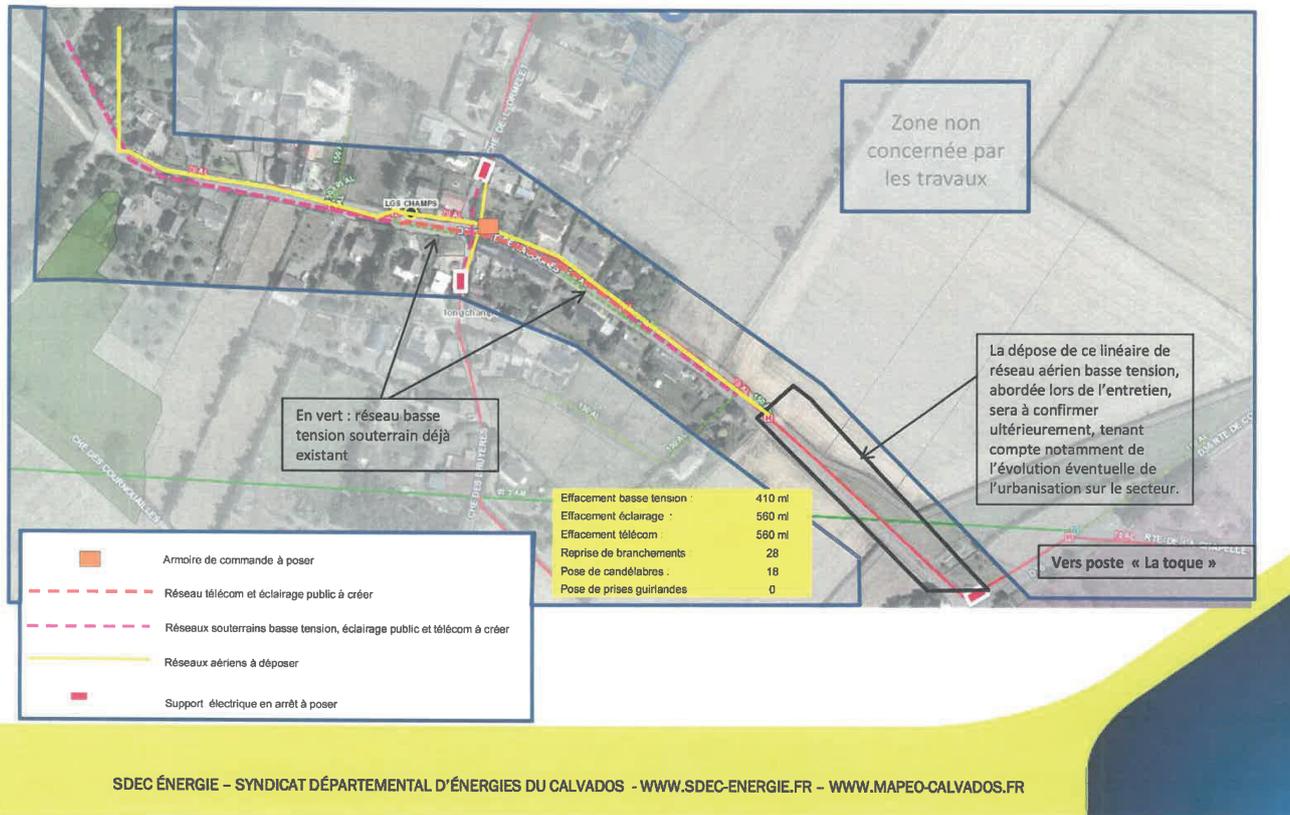
LES TRAVAUX À VENIR



SAINTE-HONORINE-DU-FAY / Hameau des Longchamps - D36b Route de Vacognes

Les travaux consistent à créer de nouveaux réseaux électriques et de télécommunications sous voirie ou accotement, suivant la position des réseaux existants, en assurant le raccordement des usagers. La mise en place de l'éclairage public complètera ce projet avec un choix de matériel de type fonctionnel (matériel à définir lors de l'étude définitive).

Différentes réunions préalables seront nécessaires, vous y serez systématiquement associés afin que les travaux soient conformes à vos souhaits.



Effacement des réseaux route de Vacognes à Longchamps

- Prévus depuis quelques années, la rénovation de la RD 36 Bis en traversée du Hameau de Longchamps s'avère nécessaire.
- Avant de créer les trottoirs (bordures) et de rénover la chaussée, il est indispensable d'enterrer les réseaux. Le conseil municipal a sollicité le SDEC afin de procéder à une étude de faisabilité et d'en estimer le coût.
- En accord avec le département, des aménagements devront être réalisés afin de sécuriser cette route.

Sécurité incendie

Plusieurs réserves d'eau incendie seront installées sur Bretteville - Flagy et le Val Joie afin d'assurer la protection incendie.

GROUPE IDÉES COMMUNES



Depuis notre dernière tribune qui remonte à il y a un an du fait d'aucune parution municipale depuis le dernier bulletin, l'actualité politique au niveau national a été riche en rebondissements avant, pendant et après cet été.

Et sur notre territoire communal, que s'est-il passé ?

Projet du pôle santé : Il avance mais pas comme nous l'aurions souhaité. Vous avez toutes et tous découvert l'architecture du bâtiment sur l'affichage à l'Espace Johannesburg. Nous même l'avons découvert en séance de conseil du 22 juillet. Ce bâtiment de deux étages pour permettre la construction de 10 logements apparaît démesuré sur cet espace avec un environnement d'habitat pavillonnaire. D'autant plus, et c'était la raison de notre opposition à ce projet, qu'il va entraîner la suppression de l'espace de jeux végétalisé et proche du centre bourg. Nous réaffirmons qu'il y a bien sûr nécessité de maintenir, voire de développer les services de santé de proximité mais d'autres solutions auraient pu être étudiées pour trouver un autre site. Et nous regrettons qu'aucune concertation ni information des habitant-es n'aient eu lieu avant d'arrêter ce projet.

Nouvelle « garderie » : Ce projet est toujours en attente depuis plusieurs mois. En cause, la non-réponse de la préfecture aux demandes de subventions. Au vu des économies demandées aux collectivités locales par le nouveau gouvernement, rien ne semble être acquis. Le même problème risque de se poser avec les subventions demandées pour l'installation d'une nouvelle aire de jeux. A suivre donc, mais il faut certainement envisager une diminution des subventions qui nous seront allouées.

Transfert de l'aire de jeux : En séance de conseil du 23 septembre, nous avons eu communication d'un montant total de travaux s'élevant à 122 404,50 € TTC pour le terrassement, le transfert de jeux existants et la fourniture de nouveaux jeux. Concernant le financement, 80 000 € viendraient de la vente du terrain de l'espace de jeux actuel au promoteur immobilier CREADIM et d'une éventuelle subvention de 20 000 euros du département, subvention incertaine dans le contexte actuel... Nous n'avons pas approuvé ce projet qui nous paraît être trop coûteux et surdimensionné au vu d'autres réalisations dans nos communes proches et pas au bon endroit.



Achat de foncier par la commune : Deux délibérations ont été soumises au vote lors de la séance de conseil municipal du 7 octobre, une pour valider le principe d'acquisition par la commune de 9 ha 200 de terrains et l'autre pour valider le montant de la proposition d'achat. Ces terrains agricoles restés en friche depuis plusieurs années ne sont plus exploités par son propriétaire. Une partie est prévue à l'urbanisation avec la révision du PLU pas encore validée à ce jour. Nous ne nous opposons pas au principe d'acquisition par la commune mais nous n'approuvons pas le montant de l'offre d'achat qui pour nous est trop élevé par rapport à l'évaluation réalisée par le service des Domaines de la Préfecture.

Vous pouvez retrouver nos interventions et nos comptes rendus de séance de conseil sur notre liste d'échanges et de discussion en vous abonnant gratuitement.
Renseignements sur idees.communes@ecomail.fr ou au 07 85 73 16 40.
Vos élu-es : Françoise Houdan – Christian Lerévérend – Nathalie Outin



GROUPE AGIR POUR L'AVENIR

Précisions du groupe AGIR POUR L'AVENIR (majorité) à propos des investissements ou décisions prises par le conseil municipal.

S'agissant du pôle santé :

Ce nouveau bâtiment d'une superficie totale de 750 m² ne dépassera pas 9 mètres 50 de hauteur, à peine plus haut que les logements situés à proximité. Par ailleurs l'offre des logements répond aux exigences de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui nous est imposée. L'orientation de celui-ci n'engendrera pas de nuisances visuelles pour les habitations environnantes. La société CREADIMM a réalisé des simulations d'images en suivant l'orientation du soleil, il n'y a pas de perte d'ensoleillement quelle que soit l'heure de la journée. L'espace végétalisé de ce terrain sera en grande partie maintenue (conservation des haies et des arbres, remise en état de la pelouse).

Concernant l'aire de jeux :

Cet espace n'est donc pas supprimé mais transféré certes un peu plus à l'écart du bourg, mais plus sécurisé. Il sera accessible soit en voiture du côté du Louisiane, soit à pied en empruntant le chemin piétonnier de l'Ormelée, assurant ainsi la sécurité de tous. L'endroit où seront installés les nouveaux jeux bénéficie déjà d'un environnement végétalisé avec le maintien des arbres existants. A l'automne 2025 nous planterons quelques arbres fruitiers afin de créer un espace ombragé où seront installés tables et bancs. Le montant total du projet (travaux d'aménagement, acquisition de nouveaux jeux, d'agrès de fitness et terrain de boules)

de 122 404.50 € TTC sera en grande partie financé par la cession du terrain à CREADIMM pour la somme de 80 000 €, et par une subvention du département de 20 000 €. C'est l'occasion de rénover l'aire de jeux, de l'agrandir dans un espace sécurisé pour les enfants et les parents, et de créer un parcours santé pour les adultes.

Concernant l'achat de terrain urbanisable

L'estimation des Domaines paraissait trop basse au vu de sa destination. Nous avons décidé de faire une proposition plus élevée en tenant compte des acquisitions foncières (prix au m² fourni par les Domaines) répertoriées sur les communes voisines de Sainte Honorine du Fay.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE VALLÉE ORNE ODON



La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon lance un fonds d'intervention pour les artisans et les commerçants du territoire installés en centre bourg. Il s'agit d'une subvention allouée par la Communauté de Communes et la Région Normandie.

Vous possédez un commerce sédentaire installé dans le centre d'une commune du territoire ? Vous êtes un artisan indépendant assimilé au commerce de proximité, avec nécessairement une devanture commerciale ?

L'entreprise doit avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros, une surface inférieure à 400m², avoir au moins 3 années d'existence et doit avoir principalement pour clients des particuliers.

En présence de Monsieur Mauger, Maire de Sainte Honorine du Fay, la Communauté de Communes a remis la subvention à la Boucherie Père et Fille pour son projet de renouvellement d'équipements professionnels, dans un but de soutien ou de développement des activités, de maîtrise de l'énergie.

LES HORAIRES DE DÉCHÈTERIES

Horaires du 15 octobre au 14 mars.		
Hiver	Matin	Après-Midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi	Fermé	
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	10h-12h	
Samedi	9h30-12h	
Dimanche	Fermé	

Horaires du 15 mars au 14 octobre.		
Été	Matin	Après-Midi
Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	Fermé	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h-12h	
Samedi	9h-12h	
Dimanche	Fermé	

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2024

Vendredi 19 janvier 2024 - Vœux du Maire

De nombreux Faïacains et Faïacainnes, ainsi que les représentants des associations ont assisté à la cérémonie.

Cette dernière s'est déroulée en présence de Dominique ROSE, Conseiller Départemental et Président du SDIS et de Hubert PICARD, Président de la CCV00.

Pour les vœux 2025 rendez-vous vendredi 17 janvier à 19h30 à la salle polyvalente

Jeudi 25 janvier et vendredi 23 février 2024 - Plantation des pommiers

A l'initiative de Mr David PICQUENOT, les enfants de l'école maternelle et CE1 ont planté des pommiers à Cautru. Et le 23 février, la plantation des pommiers a été faite dans la cour de l'école maternelle.



Dimanche 10 mars 2024 - Repas des aînés

Comme l'an dernier, le traiteur Grandsire s'est chargé du nappage des tables, du repas et du service. Mais nous avons innové avec des tables rondes de 8 ou 10 personnes, ce qui a beaucoup plu aux convives qui ont trouvé cela très bien et plus convivial.

La décoration a été réalisée par les conseillers municipaux, et l'association les Fleurs du Fay a confectionné les bouquets présentés sur les tables.

La Doyenne, Madame Dupont et le doyen, Monsieur Lamy étaient présents au repas.

Le repas des aînés 2025 aura lieu le dimanche 02 mars à la salle polyvalente



Samedi 07 septembre 2024 - Forum des Associations 2ème édition

Le forum des associations a rencontré cette année encore un beau succès, rendez-vous en septembre 2025 pour la 3ème édition.



Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 – Journées du patrimoine

Dans le souci de faire vivre notre église, nous avons souhaité dans le cadre des journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre, renouveler l'exposition des ornements et objets liturgiques qui avait eu lieu en 2023.

Cette année, des objets du quotidien d'autrefois ont été ajoutés à l'exposition.

Bien qu'ayant eu un peu moins de visiteurs que l'année passée, ce fut un riche moment de rencontres, de partage avec toutes les personnes qui se sont déplacées, nous les remercions vivement pour leurs encouragements.

L'équipe de bénévoles de l'église.





SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 – CÉRÉMONIE DE DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE « GABRIEL THEPAUT »

Samedi 12 octobre, Gabriel THEPAUT, a été mis à l'honneur lors de la dénomination du groupe scolaire, afin de rendre hommage à l'ancien directeur de l'école de 1961 à 1989 mais aussi à l'ancien maire de la commune de 1983 à 1995.

La cérémonie, riche en émotion, s'est déroulée en présence de la famille, de quelques officiels (Benjamin CAMPOS, Attaché de Mme BORNE, Sonia de la PROVÔTÉ, Sénatrice, Dominique ROSE, Conseiller Départemental, Catherine GOURNEY-LECONTE, Vice-présidente de la Région Normandie, Bernard FRESSIGNAC, Adjoint à la direction académique, Valérie BRUNEL, Inspectrice Académique) ; des élus, de l'équipe enseignante et des habitants de Sainte Honorine du Fay. La municipalité remercie vivement la participation de tous.



Gabriel THEPAUT, d'origine bretonne, était à la fois joueur de bombarde, comédien, mais aussi écrivain. Il a créé le blason de la commune. Il fût fait chevalier de l'ordre des Palmes académiques en 1986. Gabriel THEPAUT, c'est aussi 34 ans au service de la commune. Il a, grâce à sa gestion rigoureuse et responsable, fortement contribué à son développement. Cet hommage s'est accompagné d'un air de cornemuse joué par Stéphan LEMOIGNE (ancien directeur de l'école) et par une chanson traditionnelle bretonne « Tri Martolod » entonnée par les enfants de l'école. Cette célébration s'est terminée par le verre de l'amitié.

Intervention de Madame CHÉREAU - Directrice de l'école

Mesdames et Messieurs, Mme Thépaut et les enfants, que je remercie tout particulièrement d'avoir répondu présents ce samedi matin, bienvenue à tous.

L'ensemble de l'équipe de l'école est très heureux et honoré d'être présent pour célébrer cet événement qui tient à cœur à M. Mauger.

C'est un jour important pour notre école primaire. Son histoire gardera l'empreinte de ce jour où le nom de Gabriel Thépaut lui est donné.

M. Thépaut vient de nous être décrit comme un homme investi dans l'école dont il fut directeur et dans la commune dont il fut maire. A son arrivée, l'école ne comportait que 2 classes, et Mme Thépaut, vous étiez sa collègue. Les effectifs se sont accrus et, en 1986, 6 classes composaient ce groupe scolaire. Par son travail, sa pugnacité et son investissement en temps qu'il ne comptait pas, de nouveaux bâtiments scolaires ont été construits ; ce sont d'ailleurs les locaux que l'on voit et dans lesquels il est toujours très agréable de travailler.

Il y a quelques années encore, à l'occasion de la dissolution d'une association dont il était membre, c'est à l'école qu'il avait pensé pour faire gracieusement un don utilisé à cette époque pour l'achat de petites banquettes meublant toujours aujourd'hui notre bibliothèque.

Pour finir, je tiens à vous préciser que cette cérémonie nous a permis de faire découvrir aux enfants la langue régionale qu'est le breton avec le soutien de M. Lemoigne, ancien enseignant et directeur de l'école. Nous l'en remercions. Les enfants ont mis tout leur enthousiasme pour tenter de vous faire une prestation à la hauteur de l'homme qu'était M. Thépaut.

Madame, permettez-nous tous, de vous témoigner toute notre reconnaissance pour tout ce que M. Thépaut a fait pour l'école.

Jeudi 17 octobre 2024 - Visite Elisabeth BORNE à l'école

Le 17 octobre 2024 Elisabeth BORNE ex Première Ministre, Députée de notre circonscription est venue visiter l'école. Nous avons exprimé notre désarroi quant à l'attente de l'attribution de la subvention de l'Etat pour la future garderie. Elle nous a écoutés et entendus avec beaucoup d'attention.

Par ailleurs, elle a pu échanger avec toute l'équipe enseignante et les enfants dans chacune des classes.





LES ASSOCIATIONS



LES AMIS DE LA CHAPELLE

Depuis le 07 décembre 2024, vous pouvez vous rendre à la chapelle pour découvrir la nouvelle crèche.

FLEURS DU FAY

L'association « Les Fleurs du Fay » a repris ses ateliers floraux le 26 septembre 2024. Pauline, fleuriste à EVRECY (Les Fleurs du Sentier) anime nos ateliers mensuels. Elle nous propose une composition florale, selon les fleurs de saison, nous guide et nous donne tous les conseils nécessaires à son élaboration. Les cours ont lieu un jeudi soir par mois, à 18 h 30, à la salle polyvalente de Ste Honorine du Fay (petite salle) et durent environ une heure. Une cotisation annuelle de 6 € est demandée, ainsi qu'une participation de 20 € pour chaque atelier, comprenant le cours et les fleurs. Cette année, 19 personnes sont inscrites.



Pour plus de renseignements : Présidente : Nadine LEREVEREND 06.86.87.26.20
Secrétaire : Françoise LEPELLEUX 06.78.77.23.22
Trésorière : Françoise HOUDAN - 06.42.80.91.43

GYM ST TONIC

Pour la saison 2024-2025 l'association GYM ST TONIC compte une nouvelle activité la **ZUMBA** avec MORGANE notre professeure. Ses cours se déroulent le jeudi soir de 18H30 à 19H30

Pour les autres disciplines pas de changement à la Salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay :

- **La gym douce** : le mardi matin de 9H30 à 10h30
- **La gym tonique** : le mardi soir de 19H30 à 20H30
- **Le yoga-sophro** : trois séances par semaine le mercredi de 15H à 16H45, de 17H à 18H30 et de 18H45 à 20H15.

Inscription : Claudine DUMONT, Présidente - 06 77 72 86 80.





TOUS EN SCÈNE - CHORALE ADULTES

Nous avons repris nos répétitions le 11 septembre avec quelques nouveaux choristes (bienvenue à eux). Pour cette nouvelle saison 2024-2025, nous sommes sur un nouveau challenge et un nouveau répertoire. En effet nous avons relevé le défi de participer à l'aventure des 500 voix pour les plus belles chansons Françaises au Zénith de Caen ; ce sera le 26 avril 2025. Les répétitions ont lieu le mercredi soir à la salle polyvalente de Sainte Honorine du Fay de 20 h30 à 22 h15, il n'est pas nécessaire de savoir chanter, donc si vous êtes tentés, venez faire un ou deux essais, vous serez les bienvenus. Ambiance studieuse et conviviale sous la direction de notre Cheffe de Chœur Marie Morette. Nous travaillons à 3 ou 4 voix (Soprane, Alto, Ténor et Basses)

Nous avons pu donner un aperçu de notre répertoire à la Fête au village grâce à l'invitation du comité des Fêtes que nous remercions. Merci également à la municipalité pour la mise à disposition de la salle. Nous avons fait faire des T-shirts avec le logo de Tous en Scène que nous avons eu en juin ; nous pourrions en faire pour les nouveaux arrivés.

Si vous souhaitez d'autres précisions, contactez-nous : par téléphone 06 30 15 21 00 ou par mail : tousenscene14@gmail.com



APE

Pour notre nouvelle année d'action, notre assemblée générale a eu lieu le 30 septembre 2024. A cette occasion nous avons accueilli de nouveaux membres, qui viennent agrandir notre équipe dynamique. Bienvenue à eux !

Cette année encore, et grâce aux actions réalisées les années précédentes, l'APE pourra aider au financement de différents projets de l'école et notamment une « classe de mer » pour 3 classes. Les autres élèves bénéficieront également de financement pour les activités prévues par les enseignants ; sportifs, pédagogiques ou matériels...

Pour l'année 2023-2024, 1500€ ont été versés à la coopérative scolaire pour les projets de l'école.

Pour cette nouvelle année, 2000 € sont versés pour la classe de mer et 1000€ pour les activités des autres classes ainsi qu'une participation pour l'achat d'une table de tennis de table.

Pour les nouvelles actions réalisées en 2023-2024, nous avons pu organiser en partenariat avec la mairie et l'école la plantation de pommiers (merci à la mairie pour l'achat de 6 pommiers) au champ du Cautru.

Nous avons également proposé la vente de tartiflette aux familles de l'école et de la commune.

Nous avons mis en place pour l'école des bacs de recyclage papier en revente.

Voici le programme pour cette nouvelle année scolaire : nous avons débuté au mois de septembre une nouvelle initiative : la récolte de pommes et la presse du jus pour une vente tout au long de l'année. Le 24 novembre 2024, a lieu notre bourse aux jouets, et une vente de paniers de légumes.



En décembre, nous organisons une vente de chocolats, ainsi que les sapins de Noël. Nous envisageons de poursuivre le projet autour de la pomme avec peut-être de nouvelles plantations par les enfants et une fête de la pomme...projets en réflexion. En janvier 2025, nous organisons la tombola de la galette des rois. Le 25 janvier se déroulera la boum déguisée, l'évènement attendu des enfants pour faire la fête toute l'après-midi dans la salle de la cantine. Une vente de paniers de légumes est prévue courant mars.

L'Apéro-concert sera renouvelé cette année le 5 avril pour un grand moment musical et convivial, ainsi que la clean walk (marche dans le but de nettoyer la commune de ses déchets) en partenariat avec la commune (date à définir). L'année se terminera fin juin, avec les olympiades des élémentaires et la kermesse de l'école.

D'autres actions sont toujours en réflexion grâce aux nouvelles idées chaque année ! Remerciement à l'équipe APE, les parents, commerçants, artisans, la municipalité et les enseignants sans qui ces actions ne pourraient être réalisées. Sans cette mobilisation, nous ne pourrions pas faire vivre notre association qui s'investit pour les enfants de cette école !

Chaque manifestation nous apporte un grand plaisir et l'envie de continuer. N'hésitez pas à visiter notre page Facebook : APE Sainte Honorine du Fay, pour être tenue au courant de nos manifestations.

Parents de l'école, rejoignez-nous à tout moment ! Merci encore pour votre participation !
Contact : apesainte-honorinedufay@gmail.com



THEATRE DU FAY

Bonjour à tous, il y a deux ans déjà que nous avons joué notre dernière pièce « qui a tué la vieille », au mois de décembre 2022.

Et pour 2024, nous avons joué notre nouvelle pièce « Poubelle et Sébastien », les 11 et 12 octobre derniers. Le succès a été au rendez-vous et a réjoui plus de 300 spectateurs fidèles. Nous jouerons certainement à d'autres occasions, et nous ne manquerons pas de vous informer sur les lieux de nos prochaines représentations.



Enfin, notre troupe prépare toujours une nouvelle pièce. Pour l'instant, nous sommes en lecture de plusieurs pièces et nous vous informerons lorsque l'une d'entre elles aura été choisie.

2024 : année riche en cérémonies, en raison du 80ème anniversaire du Jour J

Les 4 juin et 5 juin : pas moins de 3 cérémonies, avec de nombreux véhicules militaires d'époque, britanniques, et avec Annette FIGG. La présence d'écoliers a été particulièrement appréciée !



Le 7 juillet 2024 : grande cérémonie du 80ème anniversaire, avec le Prince EDWARD, et Annette FIGG, en présence de nombreux VIP devant un public important.

Gilles OSMONT - Président association Odon-Cote 112 - gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54



ICL

2023-2024 : l'ICL a retrouvé son rythme de croisière et pu proposer de nombreuses activités

Le 17 novembre 2023 s'est déroulée à la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay, dans une excellente ambiance conviviale, la soirée Beaujolais avec pas moins de 162 participants. Début décembre, un groupe s'est rendu à Johannesberg, notre village jumeau allemand, pour participer au marché de Noël. Cette visite est l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir les produits de notre terroir normand à nos amis d'outre-Rhin : calvados, pommeau, huitres, crêpes, fromages...et de vivre durant ce week-end d'excellents moments de partage.

Le week-end suivant s'est déroulé le Téléthon, en partenariat avec nos amis du Comité des fêtes d'Avenay. Durant le marché du vendredi soir, nous proposons des soupes, du vin chaud et des gâteaux de Noël allemands. Outre cette activité, les petits déjeuners du samedi et du dimanche matin organisés par le Comité des fêtes d'Avenay et notre randonnée le dimanche matin ont permis de reverser 2045 € à l'AFM.

Au mois de mai 2024, la commission jumelage organisait l'accueil de 52 allemands durant le week-end de l'Ascension. De nombreuses activités leur ont été proposées et nos amis, ainsi que leurs familles d'accueil ont beaucoup apprécié les visites guidées de Cabourg, des jardins de Cambremer et de la ville de Caen.

Le week-end s'est terminé le samedi soir par un repas à la salle des fêtes de Vacognes-Neuilly. Ces retrouvailles après la pandémie revêtaient un caractère particulièrement chaleureux. Les familles étaient très heureuses de se retrouver enfin. Le soleil avait lui aussi souhaité s'associer, participant ainsi à la réussite de ce magnifique week-end.





Le 1er juin, une quarantaine de femmes se retrouvaient sur les chemins d'Avenay pour la traditionnelle randonnée de la Rochambelle. Une soirée barbecue préparée par les maris clôturait cette sympathique soirée et cette activité a permis de reverser 886 € à la recherche sur le cancer.

Le 8 septembre, était organisé pour la première fois un après-midi « Guinguette » au Val de Maizet. Malgré une épouvantable météo, une soixantaine de personnes ont bravé les éléments et se sont retrouvées et passé un après-midi chaleureux au son de l'accordéon.

Outre ces activités, l'ICL organise mensuellement des randonnées le dimanche matin. Le calendrier 2025 sera diffusé en début d'année.

L'association recherche de nouveaux membres et également de nouvelles idées d'activités qui pourraient vous intéresser.

N'hésitez pas à solliciter les représentantes de la commune :

Françoise Gastbled : Présidente 06 68 83 16 29

Colette Legoupil : secrétaire 06 98 42 64 74

Françoise Houdan : responsable commission jumelage 06 42 80 91 43.

Par ailleurs, si vous souhaitez être informés de notre actualité, vous pouvez transmettre vos coordonnées par mail à : associationiclvoa@gmail.com.

COMITE DES FETES

Le bureau du Comité des Fêtes est constitué de Bertrand DENIS - président

Jean Claude BALLOIS - vice-président

Antoinette CLOUARD - trésorière

Nathalie THOBIE - secrétaire.

De nouveaux membres nous ont également rejoint, nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue.



Cette année, encore, l'ensemble de nos manifestations a rencontré un franc succès. Malheureusement, par respect auprès des partenaires et exposants, nous avons été dans l'obligation d'annuler notre foire à tout, compte tenu d'un nombre d'inscriptions insuffisant. Nous avons pu échanger avec des fidèles exposants, et nous avons pris la décision de reporter cette manifestation au quatrième dimanche de septembre. Nous réfléchissons actuellement à une évolution de cette manifestation de rentrée.

Nous préparons le spectacle de Noël, pour les enfants de notre commune et de l'école, qui aura lieu le dimanche 15 décembre à la salle polyvalente.

Notre programme 2025 intègre aussi : Notre soirée repas dansant au mois de mars, la fête du village au mois de juin, la foire à tout au mois de septembre, spectacle de Noël au mois de décembre.

Nous sommes désormais suivis à ce jour par plus de 500 abonnés sur notre page facebook. Merci de liker et de vous abonner à notre page.

Contact : 07 82 76 94 19 ou 06 67 31 56 97 ou par mail : cdfsteho@gmail.com

JUDO CLUB FAYACAIN

Club sportif par excellence, le judo club Fayacain reste cependant un club familial. Preuve en est son slogan « plus qu'un club une famille » !

Cette année plus de 400 licenciés, venant de 27 communes, répartis sur 5 dojos, sur les communes de Sainte Honorine du Fay, Fontaine-Étoupefour, Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Feuguerolle Bully; celui-ci propose chaque semaine des cours d'éveil Judo, Judo et Taïso.

N'hésitez pas à pousser la porte de nos dojos, les inscriptions se font tout au long de l'année et vous bénéficiez d'un cours d'essai gratuit.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet <https://judoclubfayacain.fr> et notre page Facebook JUDO CLUB Fayacain Intercom.



Vous pourrez également nous rencontrer lors de nos différentes manifestations. A vos agendas !

Tournoi de Noël :	21 décembre 2024
Repas du Club à Sainte Honorine Du Fay :	01 février 2025
Loto du club à Fontaine-Étoupefour :	15 mars 2025
Gala :	13 juin 2025
Tournoi du Club :	14 juin 2025



ECOLE ORNE ODON MUSIQUE & DANSE

Initiation à la Danse contemporaine en mai 2025 à Sainte-Honorine-du-Fay !

Le service culturel de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, propose un printemps riche en créativité et en émotions : la Compagnie LEA présentera son spectacle « Rouge Incarnat » à la salle de Ste-Honorine-du-Fay. La chorégraphe et danseuse Lolita Espin Anadon est invitée à une collaboration exceptionnelle avec l'école Orne Odon Musique & Danse et une classe de CE1 du groupe scolaire Gabriel THÉPAUT, offrant aux enfants et au public une initiation à la danse contemporaine.



Des ateliers autour de la couleur rouge pour les enfants

Du 01 au 17 mai 2025, Lolita Espin Anadon et la professeure de musique Manuella Germain de Montauzan proposeront des ateliers centrés sur la couleur rouge et les émotions qu'elle évoque et une initiation à la danse contemporaine à travers des jeux de mouvements et des expérimentations chorégraphiques.

Représentations à la salle des fêtes du spectacle Rouge Incarnat pour les scolaires et le grand public

Les temps forts de ce projet auront lieu le vendredi 16 mai avec la représentation dédiée aux scolaires à 14h et celle ouverte à tous à 18h30.

Nouveauté : classes d'éveil et d'initiation à la danse

Depuis septembre 2024, l'école Orne Odon Musique & Danse propose également des cours d'éveil et d'initiation à la danse pour les enfants de 5 à 7 ans dans la salle de danse du gymnase communautaire. Une belle initiative pour cultiver la créativité des plus jeunes et leur faire découvrir le plaisir du mouvement dès leur plus jeune âge.

Concert autour des musiques de film

Les élèves de l'école Orne Odon Musique & Danse proposeront un concert autour des Musiques de film le samedi 26 avril à 20h à la salle de Ste-Honorine-du-Fay. Ce moment musical sera une belle opportunité de redécouvrir les classiques du cinéma à travers des interprétations vibrantes et passionnées !

Informations au 07-86-53-31-21



OMAC - CCVOO - SERVICE CULTUREL (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES ORNE ODON)



Programmés par l'association OMAC et la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, des nombreux spectacles de théâtre, musique et danse, vous sont proposés de septembre 2024 à mai 2025.

Mon premier ciné-concert - Cie Dulciné

Mercredi 15 janvier à 10h30 et 15h30 à la salle polyvalente d'Evrecy

Pour démarrer l'année, 2 musiciens seront à la salle polyvalente d'Évrecy pour un ciné-concert jeune public et familial : bruitages et musique classique en direct accompagneront 5 courts-métrages d'animation sur le thème de la rencontre. Une belle façon de découvrir le cinéma ! A partir de 3 ans.

Shahada, il y a toujours un ailleurs possible - Cie Fabrique

Samedi 25 janvier à 20h30 à la salle polyvalente d'Évrecy

Dans cette pièce de théâtre, on rencontre un homme à deux périodes de sa vie. Un dialogue entre son jeune « moi » et l'homme qu'il est devenu, un récit intime et bouleversant sur la lutte entre ses cultures d'origine et d'adoption.

Echoes of the jungle - Cie Ne dites pas non, vous avez souri

Samedi 1er mars à 20h30 à la salle polyvalente de Vieux

Le trio Echoes of the Jungle revisite avec malice le répertoire du big band de Duke Ellington dans les années 20-30. Venez prendre un verre au son du jazz !

Coupures - Cie La poursuite du bleu

Samedi 29 mars à 20h30 à la salle polyvalente d'Évrecy

Comment Frédéric, maire écologiste, agriculteur, jeune père de famille, engagé, rêveur, recyclage, pistes cyclables et festival de musique débranchée... a-t-il pu décider seul, et dans le secret, du déploiement de la dernière génération d'antennes-relais partout dans la commune ? Un thriller politique et agricole proposé par 6 comédiens à ne pas manquer !

N degrés de liberté - In Itinere Collectif

Samedi 5 avril à 20h30 à la salle Paul Cash de Fontaine-Etoupefour

Déjà accueillie dans le cadre des Escales la saison dernière, en partenariat avec la médiathèque, le collectif In Itinere pose à nouveau ses valises à la salle Paul Cash de Fontaine-Etoupefour pour nous faire découvrir leur nouvelle création. 7 comédiens sur un tréteau racontent et jouent la Commune de Paris. Le chaos de la révolution côtoie le système chaotique de la météo !

A la ligne - Caliband Théâtre

Samedi 26 avril à 20h30 à la salle polyvalente d'Évrecy

Caliband Théâtre adapte l'unique roman de Joseph Ponthus, succès d'édition paru en 2019, deux ans avant sa mort. À la ligne c'est le récit puissant et humaniste d'un ouvrier intérimaire qui embauche dans les conserveries de poissons et les abattoirs bretons. Avec poésie, humour, émotion et simplicité, la pièce illustre la déshumanisation des lignes de production.

Rouge Incarnat - Cie LEA

Vendredi 16 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Sainte-Honorine-du-Fay

Un spectacle de danse où le rouge prédomine et où il est question d'une histoire familiale à sortir de sous le tapis, pour laisser place à la joie et à la rencontre ! Un spectacle mêlant danse et musique et voix, accessible à toutes et tous, dès 7 ans.



Contact/Infos/Réservations :

Service culturel CCV00 - 4 rue du colonel Arnaud Beltrame 14210 Évrecy

02 31 73 11 98 - culture@vallees-orne-odon.fr

PARENTALITÉ
Enfance

**SOUTENIR
LES FAMILLES**

Des salariés au service des enfants et de leurs parents, des bénévoles toujours à leurs côtés !

NOS ACTIONS ET NOS SERVICES

- Garde d'enfants à domicile
- Service d'aide à domicile aux familles/soutien à la parentalité
- Soutien à la parentalité à domicile
- Relais Petite Enfance
- Lieu d'Accueil Enfant-Parent
- Multi-accueil, garderie périscolaire

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

**UNE SOLUTION
PERSONNALISÉE
POUR TOUS**

Des salariés et des bénévoles aux côtés des personnes en situation de handicap pour mettre en place un service adapté à leur projet de vie et à leur besoin.

NOS ACTIONS ET NOS SERVICES

- Accompagnement à la personne : aide au lever, au coucher, aux repas, aide à la toilette, sorties accompagnées
- Portage de repas à domicile, courses
- Travaux ménagers, entretien du linge
- Conseils de nos ergothérapeutes, de notre diététicienne, accompagnement des personnes isolées
- Soins à domicile

SERVICES ET SOINS
Seniors

**ACCOMPAGNER
LE GRAND ÂGE**

Des salariés au service des seniors et de leurs proches, des bénévoles à leur écoute.

NOS ACTIONS ET NOS SERVICES

- Accompagnement à la personne : aide au lever, au coucher, aux repas, aide à la toilette, sorties accompagnées
- Portage de repas à domicile, courses
- Travaux ménagers, entretien du linge
- Conseils de nos ergothérapeutes, de notre diététicienne, accompagnement des personnes isolées
- Soins à domicile

ENTRETIEN DE LA
Maison

**FACILITER LA VIE
DE TOUS**

Des professionnels au service des usagers, attentifs et respectueux de leur intimité.

NOS ACTIONS ET NOS SERVICES

- Entretien du linge
- Entretien du logement

DES AIDES FINANCIÈRES ET AVANTAGES FISCAUX

Bénéficiez d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt de 50%** des sommes versées. Sous certaines conditions et selon les services proposés, vous pouvez **bénéficier d'une aide financière.**

-50%

article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation



2024, année faste en commémorations, dans le cadre du 80ème anniversaire du D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE entraînant la libération de la France, a répondu à toutes les attentes, par la quantité et la qualité des cérémonies.



En Normandie terre d'histoire et de sacrifices pour la liberté, particulièrement sur notre territoire, de la Caine en passant par la Côte 112, Evrecy, Maizet, Grimbosq, Ouffières, Goupillières, tous les acteurs locaux se sont fortement mobilisés pour rendre hommage aux combattants qui ont libéré nos villages de juillet à août 1944.

Les conflits en cours, à peu de distance de l'Europe nous incitent plus que jamais au devoir de mémoire et de vigilance, pour que la paix demeure. A l'heure où les derniers vétérans et témoins de ces années 1944 1945 disparaissent, le souvenir doit demeurer intact et se transmettre.

En voici un bref résumé :

Le **8 juin à la Caine**, commémoration du bombardement du 14 juin 1944, qui permit l'anéantissement de l'État-major allemand qui préparait une contrattaque massive de blindés visant à rejeter les alliés à la mer. Cette opération spectaculaire a joué un rôle déterminant dans la victoire des alliés. En présence d'une foule nombreuse un hommage particulier a été rendu aux victimes civiles de ce bombardement et en particulier à deux enfants de la commune.

Le **7 juillet, au mémorial de la Côte 112**, la cérémonie commémorative s'est déroulée à l'initiative de l'association Odon Côte 112 dont sont membres les communes de Maizet et de Sainte Honorine du Fay. Fidèle de ces cérémonies, le Prince Edward d'Angleterre nous a honoré de sa présence, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Le **3 août**, commémoration de la libération de Maizet par les Gallois.

Le **10 août**, les communes Grimbosq, Goupillières, Ouffières, en lien avec notre association, ont décidé d'honorer les combattants de la 59ème Division Anglaise STAFFORDSHIRE lors de différentes commémorations.

Dans les activités de l'association, l'année 2024 a commencé par un loto qui a eu lieu le 11 février à la salle polyvalente de Ste Honorine du Fay attirant plus de 120 personnes dont les plus chanceuses sont reparties avec une multitude de lots.

L'Assemblée Générale statutaire s'est tenue le 14 avril 2024 à la salle communale d'Ouffières, en présence du maire, Benoît CHEDEVILLE ainsi que des maires de différentes communes du périmètre de l'association.

Les rapports d'activités et financiers ont été présentés démontrant une bonne activité de l'association et une progression des adhérents pour les deux dernières années. Après un débat de très bonne qualité, ces divers rapports, ont été approuvés à l'unanimité des présents et ou représentés.



Une minute de silence a été respectée en mémoire de Roger Boulais, Christian Foulon, Bernard Pacary et une pensée a été adressée aux camarades qui ne pouvaient pas être présents.

La matinée s'est poursuivie par une cérémonie au monument aux Morts de la commune en présence de tous les porte-drapeaux et la municipalité a offert le verre de l'amitié. Un repas en toute convivialité a clôturé cette journée.

Merci à ceux qui quittent le bureau après des années d'engagement. Le nouveau Conseil d'Administration a été renouvelé et renforcé avec Emmanuel De Vains, président – Gilbert Duval, vice-président – Jean-Marc Lambert, secrétaire – Jean-Louis Quillot, secrétaire-adjoint – Sébastien Duval, trésorier – Phillipe Do Casal, trésorier adjoint – Philippe Garnier, Jean-Pierre Geoffroy, César Hardy, membres.



Nous avons a été sollicité pour participer aux diverses commémorations organisées à l'occasion des différentes fêtes communales, hommages et commémorations dans les communes du périmètre de l'association.



Trois Monts le 15 août



Goupillières le 22 septembre

Puis ce furent les cérémonies commémoratives de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice de 1918. Ainsi le 10 novembre à Sainte Honorine du Fay après une messe du souvenir, la traditionnelle cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie, dont un nombre significatif d'enfants des écoles. La matinée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le 11 novembre les mêmes cérémonies eurent lieu dans les communes d'Ouffières, de Maisoncelles sur Ajon, de Trois Monts et de Goupillières.

Enfin le 17 novembre, ce fut le tour de Maizet, ou après la messe préparée dans les moindres détails et toute en musique, les enfants des écoles présents en nombre participèrent activement aux cérémonies avec les élus et 9 porte-drapeaux. Présentée pour la première fois, la flamme du souvenir allumée initialement sur la tombe du soldat inconnu, et portée par les membres du souvenir Français a su apporter un supplément d'émotion à cette cérémonie. Les enfants des écoles y ont joué cette année encore un rôle actif et remarqué Plus de 80 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay pour y partager le traditionnel repas d'automne, et passer un agréable après-midi dansant et musical.

Pour cette année 2024 bien chargée, un grand merci à tous, porte-drapeau, élus, bénévoles, scolaires, pour votre contribution et votre disponibilité et l'engagement sans faille que vous portez à notre belle association qui est présente depuis 1922. Sans vous rien ne serait possible, alors un grand MERCI à toutes et à tous.

L'adhésion à l'UNC Sainte Honorine du Fay n'est pas réservée aux anciens combattants mais au contraire ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs patriotiques et le devoir de mémoire, qu'ils aient ou non effectué leur service militaire. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour toute information. **Pour perpétuer le devoir de mémoire essentiel pour les nouvelles générations, nous comptons sur votre engagement bénévole.**

Nous vous donnons rendez-vous le 09 mars 2025 pour notre 2ème loto !

Texte et photos, UNC Ste Honorine du Fay – Emmanuel DE VAINS, président – J-Marc LAMBERT, secrétaire.

**Toutes vos associations Faiacaines vous souhaitent
des très bonnes fêtes de fin d'année !**

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Bienvenue à

- Madame GALERA pharmacienne
- Madame CHAMPIGNEUX qui ouvrira prochainement un salon de toilettage pour animaux 13 rue Général Revel de Bretteville (Face à la boucherie).

Mme HOUSTIN	Bar des sportifs (tabac -journaux -jeux)	11 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 52 33
M. REGNAULT et sa fille Céline	Boucherie Père et Fille	6 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 28 76 60
M.LAHJARI	Atelier XYZ (maîtrise d'œuvre)	15 B Rue Général Revel de Bretteville	02 31 39 95 41
M. et Mme BONNAIRE	Pizzeria l'Avido	2 Rue des écoles	02 31 39 06 33
M. VILLENEUVE	L'épi de ST'HO – Boulangerie Pâtisserie	41 Rue Général Revel de Bretteville	09 67 62 57 13
M. GOTTI	Auto-école	4 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 56 89
M. PATRY	Garage Patry – Peugeot	53 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 52 10
M. NICAISE	Thaléa	26 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 74 12 31
M. NICAISE	ENR OUEST	26 Rue Général Revel de Bretteville	02 30 96 05 12
M. LAURENS	Plombier chauffagiste	20 Rue du Bosq du Fay	07 89 52 81 07
M. LEROYER	SL Plomberie	8 rue Jardins d'éole	06 77 78 09 89
M. GALLON	Plomberie - chauffagiste	3 Rue Guillaume Du Parc	06 79 76 94 91
M. BESNARD	Carreleur	4 Rue des Aubépines	06 62 70 93 77
M. BRULET	SAMELEC - Electricien	19 Rue Général Revel de Bretteville	06 29 22 67 39
M. BERTHELOT	Peintre en bâtiment	3 Rue des Erables	06 99 12 63 07
M. FOULON	I DOMO Informatique Bureautique Domotique	5 rue des Aubépines	06 13 16 21 49
M. CORVÉE	FDI Informatique et matériel audiovisuel	Rue de la butte du houx	02 31 82 93 25
M. LE MIGNAN	BIO DEPLOYD - Informatique	9 rue des Erables	06 79 63 87 32
M. PERCHEY	H2O LIQUID Vente liquide de vapotage	Lieu-dit La goutelle	08 90 10 90 38
Mme SPONHAUER	Cocoon coiffure	1 Rue des écoles	02 31 80 46 47
Mme LEVALLOIS	Salon d'esthétique – Institut BY P	12 Rue des Ecole	07 81 61 74 55
Mme GALLON	Prothésiste ongulaire	3 Rue Guillaume Du Parc	06 82 64 79 33
Mme CARARON LAMBERT	Styliste ongulaire	6 rue de la Plantation Laura	06 09 73 26 39
Mme OLIVIER	Energéticienne	2 bis Rue du tour de ville	06 73 71 38 96
Mtres DEVILLE – POREE – JAUNET	Notaires	6 Rue du Hom	02 31 80 52 89
Mme GALERA	Pharmacie	39 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 59 79
Drs TSAGOURIA et DELEARDE	Cabinet médical	15 Rue du tour de ville	02 31 80 42 90
Mme LAGADEC	Infirmière	15 Rue du tour de ville	06 09 55 17 81
M. CAMARD	Ostéopathe	15 Rue du tour de ville	02 31 91 34 90

RETOUR SUR LE DÉFILÉ DE TRACTEURS ILLUMINÉS

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024



La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'association des Jeunes Agriculteurs du canton d'Évrecy et son Président Justin PUPIN pour cette parade magique qui a émerveillé petits et grands. Un grand merci également au Comité des Fêtes et à ses membres pour la gestion de la sécurité, indispensable pour encadrer les 22 tracteurs décorés. Enfin, un chaleureux merci aux 500 spectateurs venus partager cet événement festif !



Mairie de Sainte-Honorine-du-Fay

Date de parution : Décembre 2024

Directeur de publication : A. MAUGER

Rédaction : F. BEAULIEU - M. L. DENIS

Crédits photos : Les élus et associations de la commune.

Impression : Imprimé par nos soins en 630 exemplaires